

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

TRAVAUX

Réalise

**Le renouvellement de conduite
d'eau potable**

**Rue du Château d'Eau et Chemin
du Rozoir à LIMOGES -**

Début des travaux : 19 Octobre 2026

Durée estimée : 9 semaines

MONTANT DE L'OPERATION : 263 276.40€ TTC

INTERVENANTS - ENTREPRISES

QUALITÉS	DÉSIGNATION	ADRESSE
MAÎTRE D'OUVRAGE	CAMVS	297, rue Rousseau Vaudran 77190 Dammarie-lès-Lys
MAÎTRE D'OEUVRE	IRH Ingénieur Conseil	14-30 rue Alexandre - Bâtiment C 92 635 Gennevilliers Cedex
ENTREPRISE MANDATAIRE	SADE CGTH	314 Rue Foch 77000 Vaux-le-Pénil
CSPS	BTP Consultants	Central 2 - 460 Bld du Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand



Dammarie-lès-Lys,
Le 16 octobre 2026

Direction de l'Environnement et Cycle de l'eau
Pôle Etudes et travaux
Affaire Suivie par Véronique GUY
Tél : 01 64 79 25 25
✉: eau.potable@camvs.com

Note d'information aux riverains
Rue du château d'eau
Chemin du Rozoir
LIMOGES - FOURCHES

N/REF : AEP/2026/10/15/1883

Objet : Travaux d'adduction d'eau potable Rue du Château d'Eau et Chemin du Rozoir

Madame, Monsieur,

Afin d'assurer la pérennité et le bon fonctionnement de son réseau d'eau potable, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) va procéder au renouvellement de la canalisation d'alimentation en eau potable située **Rue du Château d'Eau (entre la rue de Mauny et le chemin du Rozoir) et Chemin du Rozoir**, sur la commune de **Limoges-Fourches**.

EMPRISE TRAVAUX



Les différentes phases sont données à titre indicatif. Les phases 1 et 3 pourront se chevaucher. Les travaux situés à proximité de l'école seront réalisés en priorité pendant les vacances scolaires.

Ces travaux débuteront le 19 octobre 2026 pour une durée prévisionnelle de 9 semaines.

Melin
Lissy
Prangy
Maincy
Rubelles
Voisenon
Boissacques
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
Villiers-en-Bière
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Limoges-Fourches
Boissise-la-Bertrand
Saint-Germain-Laxis
Montareau-sur-Jard
Saint-Fargeau-Ponthierry

Circulation :

Rue du Château d'Eau

- Circulation maintenue sous alternat par feux.

Chemin du Rozoir

- Fermeture de la voie de 8 h 00 à 17 h 00 selon le phasage des travaux.

Stationnement :

Le stationnement sera interdit au droit des zones de travaux pendant toute la durée de l'intervention.

Par ailleurs :

- Des panneaux d'information seront mis en place en amont du chantier.
- Les circulations piétonnes ainsi que les accès aux habitations seront maintenues et sécurisées.
- Un balisage adapté sera installé au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- La signalisation réglementaire sera mise en place.

Accès riverains et commerces : l'accès aux habitations, commerces et propriétés sera maintenu autant que possible. Des interruptions ponctuelles pourront toutefois être nécessaires au droit immédiat des fouilles. La signalisation de chantier devra être respectée.

Collecte des déchets : la collecte des ordures ménagères est maintenue. Nous vous remercions de sortir votre conteneur la veille au soir du jour habituel de collecte. Le service de collecte reste joignable au 08 00 81 49 10 ou à collecte@lombric.com

Interventions sur le réseau d'eau potable : les équipes pourront avoir besoin d'accéder à votre compteur. Lorsqu'une intervention nécessite une coupure programmée ou un accès particulier, les riverains et commerces concernés seront prévenus 48 h à l'avance.

L'entreprise **SADE CGTH** et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'efforceront de réaliser ce chantier en limitant autant que possible les nuisances occasionnées par ces travaux indispensables au bon fonctionnement du service public de l'eau potable.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Contact : SADE pendant les horaires de chantier (de 8h00 à 17h00),
Conducteur de travaux ☎ : 01 64 33 72 90



SUEZ en dehors des horaires de chantier

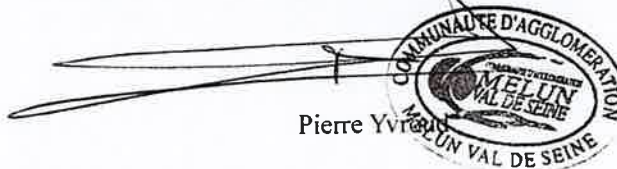
Déléataire SUEZ ☎ Astreinte : 0 977 401 142



Le Maire,

Ph. CHARPENTIER

Le Vice-Président Délégué
en charge de l'assainissement des eaux usées,
et de la gestion des eaux pluviales urbaines et
eau potable.



Pierre Yvrand